

N° 1	AGRI R-I-D (Recherche-Innovation-Développement) Rhône-Alpes
Chef de projet	VINATIER Jean Marie, Chambre Régionale d'Agriculture Rhône-Alpes, Chef de service
Contributions aux actions de référence	Cette action élémentaire est par nature transversale à l'activité R-I-D en agriculture ; il s'agit de la coordination et orientation de l'ensemble des dispositifs régionaux qui contribuent chacun, selon leur gouvernance propre, en amont mais à des degrés divers, aux différentes ARCO du COB. En conséquence la présentation recentrée sur un nombre limité d'ARCO répond à une nécessité administrative.
Contribution aux priorités thématiques	L'action R-I-D contribue à 40% pour la priorité thématique 1, 40% pour la thématique 2, 20% pour la priorité thématique 3.

Contexte	<p>Le projet pour la PAC après 2013, présenté le 12 octobre 2011, fait directement référence au développement d'une « agriculture de la connaissance » à travers sa première priorité d'augmentation de la productivité et de la compétitivité du secteur agricole (Horizons 2020). La création du Partenariat Européen d'Innovation « Productivité et développement durable de l'agriculture » (PEI - agriculture durable) illustre et finalise cette volonté en mettant l'accent sur des dispositifs favorisant le lien acteurs-chercheurs pour une agriculture durable au sein de « Groupes Opérationnels » à dimension régionale.</p> <p>Les partenaires de la R&D de Rhône-Alpes (techniques et financiers) travaillent depuis 2011 sur l'élaboration d'un accord d'objectifs et de moyens pour la prochaine programmation dont la signature est prévue en début 2014.</p> <p>La CRARA, moteur de ce partenariat avec la Région RhA l'ACTA et l'INRA, a concrétisé son analyse et ses propositions dans un Livre Blanc de la R&D agricole (CRA 2013). Celui-ci souligne :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le savoir-faire en matière de lien « acteurs □ chercheurs » dans les dispositifs de R&D en RhA ✓ Le besoin d'échanges prospectifs entre responsables agricoles et partenaires sur les enjeux de l'intégration territoriale de l'agriculture ✓ La volonté de mobiliser la recherche sur des questions transversales liées à « durabilité des systèmes de production et de leurs filières » ainsi que sur les problématiques spécifiques « activités agricoles □ produits □ territoires » ✓ L'importance du renouvellement des dispositifs de développement expérimentaux et de recherche développement, tels que les PEP et le GIS Alpes du Nord ✓ La nécessité de disposer d'outils pérennes supports de notre R&D, notamment les stations expérimentales de la profession agricole ou les dispositifs de partenariat entre acteurs de la RD. <p>Enfin, la CRARA, consciente de la nécessité d'une meilleure prise en</p>
----------	--

	compte de l'émergence des innovations, vient de valider une « feuille de route » (oct 13) sa stratégie de promotion de l'innovation en agriculture.
Finalité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Détecter, tester et mettre à disposition des innovations technico économiques et des références, en lien et en réponse aux attentes des agriculteurs et de leurs conseillers, ainsi que de l'aval et de la société. ✓ Organiser les cohérences et synergies entre les différents acteurs régionaux de R-I-D en Rhône-Alpes ✓ Identifier les possibilités de coopération avec d'autres acteurs sur des thèmes identiques en dehors de la Région Rhône-Alpes
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Structurer le partenariat régional AGRI R I D Rhône-Alpes : animer et coordonner une approche inter partenaires ✓ Mettre en place les fonctions transversales Innovation Développer l'émergence et les transferts d'innovation au sein du Groupe ChA de RhA, (mise en œuvre de la feuille de route innovation de la Chambre Régionale d'Agriculture). ✓ Coordonner et animer les programmes de développement, expérimentaux de recherche-développement ainsi que de valoriser les résultats et ainsi que leurs structures support : <ul style="list-style-type: none"> • PEP et Inter-PEP, Produits & Territoires,... • Réseau de stations expérimentales (animation de ce réseau hors PRDAR)
Indicateurs de résultats (2014)	<p>1 - Partenariat Agri RID</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Signature et mise en œuvre de l'accord de partenariat et organisation des montages pluri partenaires des programmes (PEP, Produits et territoires, PSDR4,). Absente à T0 ; accord signé à T1/2 ; Révision de l'accord en fin = 1 ✓ Prise en compte des programmes RID de Rhône-Alpes comme « Groupes Opérationnels » du PEI ✓ Mise en place de Groupes opérationnels en Rhône-Alpes ✓ Feuille de route innovation ✓ Mise en place d'INNOVATION ; régional sur tous les départements, mise en service de la plate-forme de capitalisation <p>2 - R et D</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Signature des conventions « PEP et INTERPEP », « Produits et Territoires -R&D » État T0 convention échues à fin 2014 pour les 11 PEP, T1/2 => nombre de PEP renégociés : objectif 11+ structuration inter PEP : T final : idem ✓ Formalisation d'un volet « valorisation » dans les différents programmes (absente T0, T1/2 projet formalisé, Plateforme de communication inter PEP en fin de programme. (accès en ligne). ✓ Pour les stations : formalisation de partenariat avec des acteurs économiques et des filières sur la RD et l'expérimentation (hors PRDAR)
Cibles	Disposer à terme d'un groupe de responsables professionnels engagés dans la prospective sur les conditions de viabilité de l'économie agricole et motivés dans l'intérêt stratégique d'activités permanentes de RID.

	<p>Sont plus largement concernés tous les agriculteurs (agricultures) de Rhône Alpes, mais en relais essentiellement leurs techniciens, supports de la détection, du test et de la valorisation des références et innovations</p>																																								
<p>Contenu du projet</p>	<p>A. L'animation générale du partenariat RID Rhône Alpes, indispensable à la signature et la mise en œuvre de la convention de partenariat RID de Rhône-Alpes vise à permettre une meilleure synergie de fonctions et de moyens d'action des différents partenaires (cf.: liste ci-dessous). Elle devrait également permettre un meilleur positionnement des programmes de R&D régionaux dans la nouvelle programmation</p> <p>B. La mise en place des fonctions mutualisées régionales (appui à la valorisation agricole de la RID, cellule de veille et de détection des innovations dans les ChA) vise à favoriser les démarches interactives indispensables à un positionnement cohérent des Chambres d'agriculture et de leurs partenaires dans la chaîne de l'innovation (détection, émergence, qualification, valorisation)</p> <p>C. La coordination des programmes de recherche expérimentale (Inter – PEP, plateforme produit territoire) permet une approche transversale indispensable à leurs entrées par filières ou territoires. L'accent sera mis sur les thématiques transversales (approche systèmes, agro écologie) ainsi que sur leur valorisation inter filières ou territoriales.</p> <p>D. La coordination des stations expérimentales (support essentiel aux programmes des PEP) est rendue indispensable par la nécessité d'économie d'échelle à mettre en place dans leur organisation administrative, ainsi que dans la structuration d'un indispensable programme de rénovation. L'accent sera mis dans un premier temps sur les stations expérimentales « Fruits et Légumes », dans le cadre d'un partenariat avec le CTIFL.</p> <p>Représentation des « investissements temps » dans le programme pluriannuel correspondant au déroulement de chacune des tâches.</p> <table border="1" data-bbox="392 1480 1479 1671"> <thead> <tr> <th></th> <th>2014</th> <th>2015</th> <th>2016</th> <th>2017</th> <th>2018</th> <th>2019</th> <th>2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>A</td> <td>XXX</td> <td>XX</td> <td>XX</td> <td>XX</td> <td>XXX</td> <td>?</td> <td>?</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>X</td> <td>XX</td> <td>XX</td> <td>XX</td> <td>X</td> <td>?</td> <td>?</td> </tr> <tr> <td>C</td> <td>XXXX</td> <td>XX</td> <td>XX</td> <td>XX</td> <td>XXX</td> <td>?</td> <td>?</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>XX</td> <td>XX</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>X</td> <td>?</td> <td>?</td> </tr> </tbody> </table>		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	A	XXX	XX	XX	XX	XXX	?	?	B	X	XX	XX	XX	X	?	?	C	XXXX	XX	XX	XX	XXX	?	?	D	XX	XX	X	X	X	?	?
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020																																		
A	XXX	XX	XX	XX	XXX	?	?																																		
B	X	XX	XX	XX	X	?	?																																		
C	XXXX	XX	XX	XX	XXX	?	?																																		
D	XX	XX	X	X	X	?	?																																		
<p>Indicateurs de réalisation</p>	<p>A. Comités de pilotages et comités techniques, nombre de programmes de RID : mis en place, nombre de projets CasDAR déposés au sein du partenariat : , T0=0, T1/2 2 ou 3 ; , T final => 7 (cumul de la période)</p> <p>B. Mise en œuvre de la feuille de route « innovation » des ChA de RhA, : volet animation régionale : : identification des référents départementaux, (T; : opération innovation, ; capitalisation Innovation : T0 = 0 T1/2 => mise en place d'Innovation régional (4 fermes par département pour 4 départements) Tf : généralisation en Rhône-Alpes.</p>																																								

	<p>Plateforme de capitalisation des innovations : T0=0, T1/2 étude de faisabilité ; TF => plateforme en service et renseignée.</p> <p>C. Négociation de la nouvelle programmation pluriannuelle des PEP, et PSDR 4</p> <p>D. Diagnostic des stations expérimentales fruits et légumes, (hors PRDAR)</p>
Productions prévues	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accord de partenariat RID régional ✓ Renouveau du programme pluri annuel des PEP ✓ Diagnostic des stations expé Fruits et légumes (hors PRDAR)
Communication et diffusion des résultats	<p>Site ChA Synagri</p> <p>Site INTERPEP</p>
Réalisateurs	Chambres d'agriculture Rhône-Alpes
Partenaires	ACTA, INRA, ISARA, IRSTEA, VAS, Plate-Forme de développement rural Région RhA, DRAAF, partenaires des PEP
Modalités de pilotage	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Comité de pilotage inter partenaire RID ✓ Comité Professionnel Recherche Innovation Développement de la CRARA ✓ Cellule d'animation Inter PEP (présidents et animateurs des PEP)

Contribution à l'innovation	<p>Le parti pris inter partenaires du projet AGRI Recherche - Innovation - Développement (RID) Rhône-Alpes est le garant d'approches transversales indispensables à la prise en compte d'enjeux agro écologique favorisant la prise en compte des systèmes de production et les territoires, transversalement aux classiques approches par filières.</p> <p>L'accent mis, parallèlement, sur une stratégie d'émergence et de valorisation des innovations devrait également permettre de passer d'une tactique de cueillette à une réelle culture de l'innovation au sein du « groupe Chambres d'Agriculture ».</p> <p>Détection de responsables professionnels engagés sur la thématique.</p>
-----------------------------	--

Moyens consacrés à l'action en **2014**

Moyens humains	1.13 ETP
Moyens financiers	<p>Coût total de l'action : 116.31 K €</p> <p>Montant des crédits CASDAR : 49.97 K €</p> <p>Taux CasDar : 43 % du coût total.</p> <p>Autres financeurs : Chambre d'Agriculture (TAFNB) , Conseils régional, Autres.</p>